

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ABONNEMENTS

En ville 1 an 6 mois 3 mois
 Hors de ville ou par la poste
 dans toute la Suisse 9.- 4.50 2.25
 Étranger (Union postale) 11.50 6.25
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
 Changement d'adresse, 50 ct.
 ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

ANNONCES c. 8

Du centon: 1^{re} insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.
 4 et 5 lignes, 65 ct. 6 et 7 lignes 75 ct.
 8 lig. et plus, 1^{re} ins., la lig. ou son espace 10 ct.
 Insert. suivantes (épici.) 8 ct.
 De la Suisse et de l'étranger:
 15 ct. la lig. ou son espace. 1^{re} ins., minim. 1 fr.
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienné) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHÂTEL
 Permis de construction

Demande de: M. E. Dulon de construire une maison locative à la rue de la Côte, et de M. A. Perrenoud d'en construire une à Saint-Nicolas.
 Plans déposés jusqu'au 14 février 1907, au bureau des travaux publics, hôtel municipal.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL
 Service de l'électricité

Le poste d'aide-ingénieur du Service de l'électricité est mis au concours. Adresser les offres jusqu'au 15 courant à la Direction des Services Industriels. H 2078 N

COMMUNE DE AUVERNIER
 Débit de boucherie

Par suite de circonstances imprévues, la commune d'Auvernier remettra à bail, aux conditions qui seront lues, le débit de boucherie qu'elle possède au bas du village. L'enchère aura lieu à l'hôtel du Lac, le lundi 14 janvier 1907, à 7 heures et demie du soir.
 Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre ou à louer pour le 30 avril 1907, un beau domaine de montagne suffisant pour la garde de 10 à 12 têtes de gros bétail.
 Situation agréable au bord d'une route cantonale et à 3 minutes d'une gare des C. F. F., appartement pour séjour d'été et fontaine inépuisable.
 S'adresser pour traiter à l'Étude Barbezat, notaire, Torreaux 8, Neuchâtel.

A vendre ou à louer à Lausanne dans le meilleur quartier, splendide campagne
 18 chambres, parc, tennis. Convientrait aussi pour pensionnat.
 S'adresser par écrit sous chiffre 0 10058 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Villa à vendre

aux abords immédiats de Neuchâtel, une belle propriété de maîtres, composée de 12 chambres, bains, buanderie, jardin potager et d'agrément, terrasse, beaux ombrages, vue splendide, tramway. Étude Brauen, notaire, Trésor 5.

MAILLEFER

A vendre terrains à bâtir. Étude Brauen, notaire, Trésor 5.

A VENDRE

en bloc ou par lots, une propriété située aux Sablons, composée de 3 appartements, grand jardin, vastes dépendances. Convientrait pour pensionnat, magasin ou industriel. — Étude Brauen, notaire, Trésor 5.

Maison à vendre à AUVERNIER

Le samedi 19 janvier 1907, à 8 heures du soir, à l'Hôtel du Lac, à Auvernier, M^{me} Marie-Lina Jeanmairet née Thiébaud, à Martel-Dennier, exposera en vente par voie d'enchères publiques l'immeuble qu'elle possède à Auvernier et qui porte au cadastre de cette localité la désignation suivante:
 Article 558, pl. n° 3, n° 69, A. Auvernier, logement de 60 mètres. Limites: Nord, la rue publique; Est, 32 et une place publique; Sud, 562; Ouest, 785, 756, 781.
 Cet immeuble est très bien situé au bord du lac et à proximité immédiate de la gare du Régional. S'adresser pour visiter l'immeuble à M. Emile Richard, à Auvernier, et pour les conditions à un notaire DeBrot, à Corcelles.

Terrains à vendre sur route Neuchâtel-St-Blaise. Prix avantageux. Étude Brauen, notaire, Trésor 5.

Société de l'Ermitage
 A vendre de beaux terrains à bâtir, à des prix très modérés. — Étude Brauen, notaire, Trésor 5.

A VENDRE

A remettre tout de suite ou pour époque à convenir,

une boulangerie bien située et achalandée dans la Côte neuchâteloise. — Ecrire sous chiffre H 2070 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

A VENDRE foin et regain

première qualité, bottelé si on le désire. S'adresser à Fritz Schweizer, Geneveys-sur-Coffrane.

Dahlierpierre fils & Co
 NEUCHÂTEL
 Maison fondée en 1833
 - PIEGES - en tous genres
 MODELES SOIGNES pour renards, fouines blaireaux, putois, etc.
 Prix modérés

ÉPICERIE

à remettre dans un bon quartier de Lausanne, tout de suite ou à époque à convenir. Bonne clientèle. S'adresser par écrit sous L. G. 546 à l'Union-Reclame, Lausanne. A La 16

MM. Martin frères avisent leur honorable clientèle et le public en général qu'ils ont commencé leur tournée dans le canton avec des

graines potagères de 1^{re} qualité
 Se recommandent.

Lait

A vendre 100 litres de lait par jour. S'adresser à G. Echerriollet, Neuchâtel.

LA SUPÉRIORITÉ des Pastilles Valda est établie incontestablement
 1^o Par le nombre considérable des guérisons obtenues
 2^o Par leur succès colossal et universel
 3^o Par la quantité fantastique des imitations et contrefaçons
 AUSSI POUR VOUS PRÉSERVER OU POUR VOUS GUÉRIR
 INFAILLIBLEMENT des Maux de Gorge, Rhumes de Cerveau, Enrouements, Rhumes, Bronchites, Gripes, Influenza, Asthme, Pneumonies, etc.
 FAITES BIEN ATTENTION EXIGEZ LES VÉRITABLES
 en boîtes de 4.50 portant le nom VALDA et l'adresse du seul fabricant, H. Canonne, ph^m, 49, rue Réaumur, Paris
 NE VOUS LAISSEZ PAS TROUPEUR
 EN VENTE: Dans toutes les Pharmacies de la Suisse.

L'Univers et l'Évolution du monde

Une encyclopédie scientifique A PRIX RÉDUIT
 offerte aux lecteurs de la "Feuille d'Avis de Neuchâtel"
 Edition de bibliothèque (format 18x22 cm.)
 Environ 700 pages, nombreuses illustrations (Cet ouvrage n'est pas vendu en librairie)

L'UNIVERS ET L'ÉVOLUTION DU MONDE
 Étude populaire de l'édifice terrestre et des Périodes de création de notre globe, depuis l'âge primitif jusqu'à nos jours, comprenant la formation de la Terre et de la Mer, du Règne végétal et animal, ainsi que l'Origine, l'Age et le Développement de l'Humanité.
 D'après l'ouvrage de M. Gust.-A. RITTER
 Revu, augmenté et spécialement écrit par M. Philippe HETTINGER
 Professeur de l'Université de Paris, Officier d'Académie — 1907 —
 Cet ouvrage n'est pas écrit pour les savants, et pour s'y instruire point n'est besoin de la moindre initiation à des connaissances préliminaires. Le grand soin de l'auteur a été de se faire comprendre par tout le monde. Il s'est limité à faire toucher du doigt les conquêtes des sciences naturelles qui intéressent l'humanité.

L'UNIVERS ET L'ÉVOLUTION DU MONDE
 pour les lecteurs de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, est envoyé contre mandat de 4 fr. 50 (ajouter 50 ct. pour le port), prix exceptionnel, à tous ceux qui en feront la demande.
 Adresser toutes les commandes et les mandats à l'Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, rue du Temple-Neuf 1.
 Nous tenons à prévenir nos lecteurs, que, malgré un tirage considérable, nous ne pourrions plus leur fournir ce volume après épuisement de l'édition.
 Prix au bureau, 4 fr. 50

Bulletin de commande

Veillez m'adresser franco un exemplaire de «L'Univers et l'Évolution du Monde». Inclus 5 fr. en un mandat-posta.
 NOM: _____
 ADRESSE: _____
 LOCALITÉ: _____

CARTES DE VISITE EN TOUS GENRES

à l'imprimerie de ce journal.

A vendre ou à échanger contre d'autre bétail, une vache prête au veau. — S'adresser à C. Kaufmann, Cressier.

Le THÉ de feuilles de BOLDO du pharmacien Wagner
 recommandé dans les affections des reins, du foie, de la vessie, le diabète, se trouve en paquets de 2 fr. à la pharmacie Jordan.

Saucisses de Francfort à 40 cent. la paire
 Choucroute de Strasbourg 1^{re} qualité
 Se recommande.
 J. HECKLE COMESTIBLES
 rue du Bassin 6 — Téléphone 827

Baume St-Jacques
 + Marque déposée +
 Remède souverain pour guérir toute plaie, ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroïdes, éruptions. Dans toutes les pharmacies à 1 fr. 25. Dépôt général: Pharmacie St-Jacques, Bâle. Dépôt à Neuchâtel: Pharmacie Bourgeois.

Bonne tourbe
 racineuse, garantie bien sèche, à vendre au prix de 18 fr. 50 la bauge de 3 m³. — S'adresser à M. Ch. Schneider, Voisinage, Pons.

EMULSION D'HUILE DE FOIE DE MORUE
 aux hypophosphites de chaux et de soude. Employée avec succès depuis plusieurs années et recommandée spécialement pour les enfants.
 Pharmacie F. JORDAN
 Médaille d'argent: Exposition nationale, Genève 1906

MAGASIN DU PRINTEMPS
 Rue de l'Hôpital
 OCCASION
 Soieries pour blouses à 2 fr. le mètre
 Mouchoirs batiste fil, brodés à 60 centimes
 Mouchoirs pour hommes, brodés à 60 centimes
 Une série de Beaux Réticules à fermoirs à 5 fr.

Lampe électrique de poche MENTOR
 reconnue la meilleure lampe. Une faible pression produit la plus belle lumière électrique.
 Environ 5000 éclairages. Tout danger de feu écarté. Prix 2 fr. 25 par pièce, contre remboursement. Pile de rechange à l'usage de quelques mois. 0 fr. 50. Catalogue de nouveautés électriques franco. Écrivez à ce que les piles sont de toute première qualité, la maison en vend plus de 1500 par semaine.
 AU JUPITER, rue Bonivard 46, GENÈVE
 Rabais aux revendeurs. S.L.1381 c.o.

Fabrique de Cercueils
 Ed. Gilbert, Neuchâtel
 MAGASIN ET ATELIER RUE DES POTEAUX
 Grand choix d'articles mortuaires

V. BEUTTER FILS
 Rue du Bassin 14
 Téléphone 170 — Entrepôt en gare C. F. F.

Cokes Patents de la Ruhr: Consolidation, calibre 40/60 et 60/100mm. Autres premières marques de divers calibres, 20/40, 30/50, 40/60, 60/100mm, pour s'adapter exactement aux divers appareils de chauffage.

Anthracites belges: Bonne Espérance Herstal, marque Ancre, sans rivale, et autres qualités de 1^{re} choix.
 Briquettes de lignite: Remplacent avantageusement la tourbe dans n'importe quel foyer.

Houilles pour cuisines: Braiselette du Hasard (Belgique), sans aucune fumée, rendement calorifique excessivement intense.
 Houilles de Brunay et de la Sarre, à longue flamme, conviennent spécialement aux grands foyers.
 Coke de gaz: Diverses grosseurs; très économique.

A. Lutz Fils
 Rue de la Place-d'Armes 6
 On est prié d'observer exactement l'adresse
 PIANOS
 VENTE — LOCATION — ECHANGE
 Accords et Réparations en ville et au dehors
 Travail soigné — Prix modérés

LA LIQUIDATION
 du magasin de feu ALFRED NICOLET
 en son vivant horloger-opticien, Seyon 26, au 2^e, continuera tous les jours ouvrables, le matin, de 10 heures à midi, et l'après-midi, de 2 à 5 heures. Encore un grand choix de régulateurs, pendules, réveils, montres pour messieurs et dames, argent, métal et acier; chaînes et clofs de montres, bijouterie, etc., etc., liquidés avec fort rabais. — Jumelles en tous genres, pour théâtres et pour courses; baromètres anéroïdes et à mercure, thermomètres, longue-vues, lunetterie, vendus avec 50 à 60 % de rabais. c.o.

SPICHIGER & Co
 Rue du Seyon 5
 DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS
 Vêtements sur mesure
 POUR HOMMES ET ENFANTS
 Exécution prompte et soignée

Extraits de Malt au D^r Wander
 40 ans de succès
 Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale. Fr. 1.40
 Aux bromures, grand succès contre la coqueluche. 1.40
 Aux glycérophosphates. Contre la dépression nerveuse. 2.-
 A la pepsine et diastase. Stimule l'appétit et facilite la digestion. 1.50
 A l'huile de foie de morue et jaune d'œuf. Emulsion de saveur exquise. 2.50
 A la quinine. Cont. les maux de tête et d'estomac de source nerveuse. 1.70
 MALTOSAN. Nourriture alimentaire pour nourrissons atteints de troubles intestinaux. Grand succès. 1.75
 Sucre et bonbons de malt «Wander». 0. 3472
 généralement réputés et encore sans rivaux. — En vente partout.

GROS Commerce de Cuirs DETAIL
 E. JEANMONOD
 Rue du Temple Neuf - NEUCHÂTEL - Rue du Temple Neuf
 Grand choix de cuirs crouponnés, torts et lissés
 Courroies de transmission en cuir de 15 à 120 mm. de large
 au prix de fabrication
 Cordes en cuir torçes et massives, et accessoires
 Embouchoirs, formes à torcer
 Remède infailible contre les cors, les verrues et la peau dure
 Instrument à couper les cors sans se blesser etc., etc.

Pianos Blüthner
 Pianos Steinweg Nachf.
 Pianos Mand, Pleyel, Lipp, Kapps, Seiler, Kriegelstein, Görs & Kallmann, Ritter, etc.
 dans tous les styles.

PIANISTE SPÄTHER
 Pianos des fabricants suisses
 Harmoniums américains et autres
 Grand choix pour vente et location

Hugo-E. Jacobi
 FABRICANT DE PIANOS
 Maison de confiance
 Magasins rue Pourtalès n° 9-11 au 1^{er} étage
 NEUCHÂTEL

Maitres MARENNES VERTES
 Arrivages réguliers
 petites la douzaine —.75
 moyennes 1.—
 grosses 1.25
 Un magasin de Comestibles

SEINET FILS
 Rue des Épancheurs, 8
 A vendre, faute d'emploi, un joli calorifère
 S'adresser à M. E.-E. Girard, à Boudry.
 Aux propriétaires de billards

Adressez-vous au spécialiste sousigné pour la restauration de vos billards. Pose de draps et de bandes à des prix sans concurrence. Marchandise de première qualité. Travail prompt et irréprochable. Réparations. Tous accessoires: billes, queues, procédés, broches, craie, etc. Se recommande, F. Berniswy, billardier, Hallerstr. 34, Berne. Téléphone.

Pâtes couleurs, Anémie
 Faiblesse générale
 Guérison rapide et certaine par les
 PILULES VIALA
 Succès assuré et constaté par nombreuses attestations. — La boîte 3 fr. — Dépôt: Pharmacie Donner, Grand'rue, Neuchâtel.

POUR FONDUE Fromage - - - d'Emmenthal
 premier choix

MAGASIN PRISI
 Hôpital 10
 Physique
 Matériel pour professionnel ou amateur à vendre.
 Demander l'adresse du n° 502 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Pour cause de départ
 A vendre à bas prix tout de suite et au complet le mobilier d'une chambre à coucher bien conservé et d'une chambre pour ouvrier et d'autres objets et meubles.
 S'adresser J. Durier, rue de l'Hôpital 16, 11^e.

A. JOBIN, NEUCHÂTEL
 BIJOUTERIE HORLOGERIE
 ORFÈVRE POTERIE D'ÉTAI
 AUX TROIS CHEVREUX
 Maison fondée en 1833

2 pianos
 en bon état, contre garantie, 6. rue de la Place-d'Armes.
 A vendre de gré à gré
 3 lits complets (fer), 1 table à rallonge, 3 chaises antiques, 1 canapé. S'adr. Étude Bourquin & Co lomb, Seyon 9, Neuchâtel.
 Voir le suite des A vendre à la page deux.

IMMEUBLE CHATONEY

MM. les co-propriétaires de l'immeuble Chatoney sont convoqués en Assemblée générale réglementaire pour jeudi 7 février 1907, à 4 heures, au rez-de-chaussée du dit immeuble.

Mlle SARAH JEANNOT 2, Cité de l'Ouest, 2 Elève de l'Académie Julian de Paris Leçons de dessin et de peinture

TEMPLE DU BAS, NEUCHÂTEL

Mardi 8 janvier 1907 à 8 h. du soir CONCERT donné par M. ALBERT QUINCHE

JEAN-SÉBASTIEN BACH et CÉSAR FRANCK

Prix des places: Numérotées, 3 fr. - Non-numérotées, 2 fr.

Bonne pension bourgeoise dans famille française. Prix modéré.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage Ernest-Alfred-Louis Chevallier, voyageur de commerce, Genevois, à Neuchâtel, et Rose-Adélaïde Vallotton, comptable, Valdoise.

POLITIQUE

Etats-Unis L'agitation antijaponaise augmente en Californie, et il est probable que les Japonais seront exclus des écoles à Auckland.

Allemagne et Japon

Le « Lokal Anzeiger » de Berlin annonce que quatre capitaines allemands partent pour le Japon. C'est la première fois que l'Allemagne envoie des officiers au Japon pour que ceux-ci prennent du service dans l'armée.

n'ont pris part au combat. Contrairement à ce qu'on avait annoncé, il n'y a eu aucun mort ni blessé du côté du maghzen, ni probablement du côté de Raïssouli.

Tension économique entre fabricants et ouvriers russes

Cette tension économique s'accroît de jour en jour et présente des symptômes très inquiétants pour l'avenir. Les premiers symptômes éclatèrent l'an passé, cette année de révolution économique et politique dans tout l'empire.

En 1904, il y eut cinquante-deux semaines de travail, en 1905 trente-sept, en 1906 encore moins et, tout cela accompagné de grèves partielles et de nouvelles concessions.

ETRANGER

Chasseur avant tout. — Mouzaffer-ed-Dine, qui agonise à l'heure actuelle, était un des plus habiles tireurs de son royaume. Voici, à ce sujet, une anecdote peu connue.

Le Comité directeur DE

l'Asile du Prébarreau prie toutes les personnes qui s'intéressent à cette œuvre de bien vouloir faire bon accueil au collecteur qui viendra prochainement solliciter leur générosité en faveur de cet établissement.

Alliance évangélique

Les Réunions de prière de la première semaine de l'année auront lieu du dimanche 9 au samedi 12 janvier.

CONVOICATIONS

Société des ANCIENNES CATÉCHUMÈNES de l'EGLISE NATIONALE RÉUNION aujourd'hui mardi 8 janvier, au nouveau collège des Terreaux, Salle n° 5.

Monsieur et Madame EUGÈNE PÉREZ AUX DIEUX-DIEUX-SCHAFFROTH et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné pendant les jours de deuil qu'ils viennent de traverser.

grande hauteur, venait s'abattre sur la carte étalée à ses pieds.

« Je te le donne, dit-il, à M. de Morgan. Celui-ci se confondit en remerciements, tout en maudissant l'aventure, car la magnifique carte était désormais toute maculée par le sang de l'aigle et par le pied boueux que le shah avait posé, sans y prendre garde, dans sa hâte de tuer l'oiseau... »

Le club de l'antisuicide. — On connaissait déjà par l'écrivain américain Robert-Louis Stevenson, le Club des suicidés de New-York dont les membres s'engageaient à périr de leur propres mains.

La garde républicaine à Paris.

On mande de Paris au « Lokal Anzeiger » de Berlin que les hommes des 1^{er} et 2^{es} escadrons de la garde républicaine se sont livrés, dans la cour de la caserne, à des manifestations tumultueuses contre leurs officiers.

Triple asphyxie.

On a trouvé morts dans leur domicile à Holleschowitz, un faubourg de Prague, tous les membres d'une famille, père, mère et fille. Tous trois ont été asphyxiés par du gaz d'éclairage pénétrant, depuis une conduite en mauvais état dans la rue, dans l'appartement situé au rez-de-chaussée. On croit que la mort remonte à trois jours.

Une vague meurtrière. — On mande de New-York que le transatlantique « Etruria » a eu une traversée des plus mauvaises.

La concentration des richesses.

M. Henry Laurens Call, parlant à l'université de Columbia de la concentration des richesses, a dit: « Voici cinquante ans, on comptait 50 millions de personnes aux Etats-Unis; leur fortune combinée s'élevait à 500 millions de francs. Aujourd'hui, M. John Rockefeller possède à lui seul plus de cinq milliards de francs, et son revenu probable se chiffre par 350 à 500 millions de francs. »

Les « réformatoires »

Aux Etats-Unis, l'association nationale des prisons, dans son assemblée générale tenue il y a quelque temps à Albany, chef-lieu de l'Etat de New-York, a manifesté d'une manière frappante l'esprit de haute et saine philanthropie qui anime ses membres.

ETRANGER

Chasseur avant tout. — Mouzaffer-ed-Dine, qui agonise à l'heure actuelle, était un des plus habiles tireurs de son royaume. Voici, à ce sujet, une anecdote peu connue.

sité de préparer des employés pour l'œuvre des prisons dont la valeur se mesure à leur influence personnelle sur les hommes condamnés à leurs soins.

N'est-ce pas bien frappant aussi ce dernier détail du rapport de M. Haddox? Lorsqu'un ancien détenu est ramené à la prison, un gardien réfréchi se demandera: « Qu'est-ce que j'ai négligé de faire? En quoi pêche notre établissement? »

SUISSE

La séparation à Genève. — La commission du Grand Conseil, chargée d'examiner le projet de loi supprimant le budget des cultes, a tenu une séance samedi, sous la présidence du conseiller de l'Etat H. Fazy, auteur du projet.

L'alinéa 2 de l'article 2 a été adopté, alors que la fin de l'alinéa du projet, portant que les cultes ne peuvent, sans une décision spéciale du Grand Conseil, posséder d'autres immeubles que des temples ou des églises, des cours ou presbytères, a été supprimée.

L'art. 3 (affectation des édifices religieux) est adopté. La question de propriété a été réservée. Cependant le paragraphe suivant: « Le temple de Saint-Pierre reste la propriété inaliénable de la ville de Genève; il continue à être affecté au culte de la confession protestante. L'Etat, comme par le passé, en disposera pour les cérémonies nationales, » a été adopté après une légère modification et fera l'objet d'un article spécial.

Nageurs suisses. — L'assemblée générale de natation suisse aura lieu le 14 janvier, à Zurich, dans les salles de l'hôtel Limmathof, sous la présidence de M. Alfred Schindler, président de la Fédération.

GENÈVE. — M. Joseph Gavillet, regagnait jeudi soir son domicile, au Bachet-de-Pesay, à Genève, lorsqu'il se coucha, soudain, près de la voie du tramway, en face du chemin des Crêts. Cette imprudence, que l'on doit mettre, dit-on, sur le compte de quelques libations, devait lui coûter cher.

A 10 h. 20, en effet, le tramway venant de Saint-Julien tannonnait le dormeur, le wattman n'ayant pu, dans la nuit noire, l'apercevoir assez tôt. M. Gavillet a été relevé grièvement blessé à la tête et aux jambes.

GENÈVE. — M. Joseph Gavillet, regagnait jeudi soir son domicile, au Bachet-de-Pesay, à Genève, lorsqu'il se coucha, soudain, près de la voie du tramway, en face du chemin des Crêts. Cette imprudence, que l'on doit mettre, dit-on, sur le compte de quelques libations, devait lui coûter cher.

A 10 h. 20, en effet, le tramway venant de Saint-Julien tannonnait le dormeur, le wattman n'ayant pu, dans la nuit noire, l'apercevoir assez tôt. M. Gavillet a été relevé grièvement blessé à la tête et aux jambes.

CANTON

Bienfaisance. — Au cours de l'année 1906, l'Asile des vieillards hommes a reçu 107 fr. 50; le fonds des vieillards du sexe féminin, 8336 fr. 10; l'hospice de Perraux, 11,700 fr.; le fonds du sanatorium, 240 fr. Ce dernier s'élève à 240 fr. Faculté comprise un legs de 25,000 fr. soumis à us. et les intérêts du compte-courant.

Aggrégations. — Pendant le second semestre 1906, il a été soumis à l'approbation du Conseil d'Etat 87 agrégations accordées à des Suisses d'autres cantons, en vertu de l'article 45 de la loi sur les communes.

Fonds de réserve et de secours des communes. — Au 31 décembre 1905, la fortune du fonds de réserve et de secours des communes s'élevait à 309,478 fr. 78. Pendant l'année 1906, cette fortune s'est accrue des sommes suivantes, savoir la moitié des finances d'aggrégation perçues par les communes ci-après: Neuchâtel, 3475 fr.; Saint-Blaise, 400 fr.; Couvet, 425 fr.; Travers, 150 fr.; Fleurier, 300 fr.; Bâties, 150 fr.; Saint-Luc, 150 fr.; Dombresson, 150 fr.; Le Locle, 675 fr.; Les Brenets, 150 fr.; La Brévine, 100 fr.; La Chaux-de-Fonds, 2550 fr.; ensemble, 8675 fr. Les intérêts des titres en portefeuille et du compte-courant, augmentés du bénéfice sur une réalisation de titres, ont produit environ 16,530 fr. Au 31 décembre 1906, la fortune du fonds de réserve et de secours s'élève donc à 334,638 fr. 78.

Frontière française (corr.). — Le jour de Noël, un jeune homme de Sainte-Croix, ouvrier à Pontarlier, est parti le matin en skis pour aller faire une course sur le versant suisse.

Il s'arrêta chez des connaissances où il passa une partie de la journée. Vers 7 h. du soir, il décida de se remettre en route pour rentrer à Pontarlier, afin de pouvoir le lendemain reprendre son travail. La nuit étant très froide, des personnes fort bien intentionnées lui conseillèrent de ne pas retourner en France par le même moyen de locomotion ou d'attendre au lendemain.

Très énergique, il se remit en route sur ses skis. Mal lui en prit, car, arrivé à Pontarlier à une heure très avancée de la nuit, il fut saisi de violentes souffrances: ses pieds étaient gelés.

On fit appeler en toute hâte le médecin, qui constata immédiatement la gravité du mal: les doigts de pieds tombaient presque complètement détachés du corps.

Le transfert de ce jeune homme à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Vendredi matin, M. Roussel, préposé en douane de la brigade de Morteau-gare, était de service sur le trottoir. Trompé par la nouvelle couche de neige, il mit le pied en dehors du trottoir, juste au moment où une machine de manœuvre passait près de lui. Il saisit la rampe de la machine, mais la secousse imprimée le fit lâcher prise et rouler dans la neige.

Au même instant, le marche-pied du tender de la machine venait le frapper dans le côté gauche. Relevé aussitôt, un médecin constata qu'il avait deux côtes enfoncées. L'état du préposé Roussel, qui est père de six enfants, paraît grave, mais non désespéré.

Mardi matin 1^{er} janvier, la forte couche de neige qui recouvrait la maison de M. A. B.

à Chaffois, s'était imprégnée d'eau, a atteint un poids qui fit céder la charpente de la toiture et les solives de l'écurie et des hébergements.

Heureusement, l'effondrement fut précédé de craquements sinistres qui avertirent les habitants de la maison et empêchèrent ainsi tout accident de personne.

Quant au bétail, il se trouva pris sous les décombres et il ne put être dégagé qu'après une grande journée de travail fournie avec beaucoup de dévouement par toute la population.

Deux bêtes mortellement blessées ont dû être abattues; une troisième, gravement atteinte, n'est pas hors de danger.

Si l'on ajoute à cette perte de bétail, celle de la charpente, des tuiles et des fourrages submergés, on arrivera à un total supérieur à 3000 francs.

La Chaux-de-Fonds. — Hier après midi, le tramway a tamponné à la place de l'Hôtel-de-Ville un fourgon des postes qui débouchait de la rue de la Balance.

La sonnette du conducteur du tram paraît n'avoir pas suffisamment joué avant ce contre-coup dangereux.

Le conducteur a été blessé légèrement à la joue par les éclats de vitres de la voiture. Le personnel du fourgon des postes ainsi que le cheval s'en tirent sains et saufs; le fourgon seulement s'est quelque peu endommagé.

Val-de-Travers (corr.). — Le froid a été tel dans les derniers jours de 1906 que, dans une haie, au-dessus de Couvet, on a trouvé des petits lièvres qui étaient gelés dans un buisson où ils avaient pensé, sans doute, se mettre à l'abri.

Puis, dès le premier jour de l'an, le changement a été si brusque que toutes nos forêts ont immédiatement pris une couleur bleu marin très accentuée.

Coffrane. — Pendant l'année 1906, il a été enregistré à l'état-civil de Coffrane 6 mariages (14 en 1905, 28 naissances (31) et 17 décès (14).

Les Bayards (corr. du 5 janvier). — Le Conseil général était réuni vendredi pour liquider la question du budget de 1907. Une assez longue discussion s'est engagée au sujet de la prise des taupes et souris, les agriculteurs trouvant leur quote-part, soit la moitié des frais, trop élevée; au vote, la majorité a confirmé les propositions du Conseil communal.

Au chapitre de l'administration, la question de payer un jeton de présence aux membres du Conseil général est remise en discussion, mais repoussée. Une demande est alors faite de supprimer les vacations de la commission de surveillance. Cette proposition est aussi repoussée.

Le conseil vote ensuite sans opposition la somme de 1000 francs pour équiper les hydrantiers et la somme nécessaire pour payer les pompiers à raison de 50 centimes par essai ou incendie. Une somme de 3000 francs est portée au budget pour la construction d'un premier tronçon des chemins forestiers et 1000 fr. pour le fonds de renouvellement du service des eaux.

Après la discussion de tous les articles, le budget est voté à l'unanimité. Il présente aux recettes 62,166 fr. 55, aux dépenses 61,044 fr. 76 centimes, laissant un boni présumé de 1121 fr. 79. L'impôt est maintenu à 2 fr. 25 % sur la fortune et à 1 fr. 25 % sur les ressources.

Le budget du fonds des vieillards est adopté sans modification avec 6146 fr. 41 aux recettes et 6125 fr. aux dépenses, boni probable 21 fr. 41.

Le Conseil général, examinant la question des industries à implanter dans la localité, vote la résolution d'accorder un crédit pouvant s'élever jusqu'à 60,000 fr., sous réserve de la ratification du Conseil d'Etat, à l'industriel sérieux qui présenterait des offres suffisamment garanties. Le Conseil communal est

Comme l'enfant marche gaiement vers l'école! Sans doute, car il n'est jamais malade, il possède, à la vérité, une mère prévoyante qui ne le laisse jamais partir pour l'école sans quelques pastilles mères Souden de Fay, elle le prémunit ainsi contre toute influence fâcheuse sur les membranes muqueuses et contre l'air sec et poussiéreux de l'école. Les véritables Souden de Fay combattent aussi les refroidissements de leurs débuts. On les achète en boîte de 1 fr. 25 dans toutes les pharmacies, drogueries et dépôts d'eau minérales. (MR 5439)

LA HERNIE L'appareil pneumatique imperméable et sans ressort de A. CLAVERIE est sans rival au monde

Tous nos lecteurs connaissent la réputation universelle acquise par M. CLAVERIE, le renommé spécialiste de Paris.

Des milliers de personnes habitant notre contrée ont eu recours à l'intervention bien faisante de cet éminent praticien, et toujours avec un plein succès.

Aussi c'est avec plaisir que nous pouvons annoncer son arrivée en Suisse à tous ceux qui attendent avec impatience de pas de se rendre auprès de M. CLAVERIE, qui recouvre les malades de 9 h. du matin à 5 h. du soir, à LA CHAUX-DE-FONDS, Dimanche 13 janvier, Hôtel de la Fleur de Lys, Neuchâtel, Lundi 14 janvier, Hôtel du Lac.

Tous nos lecteurs qui en feront la demande à M. CLAVERIE, 234, Faub. Saint-Martin, à Paris, recevront gratuitement son magnifique ouvrage sur la Hernie. H. 36007 X

invité à donner à cette résolution la publicité qu'il jugera à propos, afin de faire avancer la question.

Le règlement communal est ensuite adopté à l'unanimité moins 2 voix. Ce vote est motivé par le refus d'introduire la représentation proportionnelle.

Un deuxième réverbère est ensuite accordé aux habitants du hameau des Places. La pose et l'allumage sont à la charge des demandeurs.

Avant de se séparer, le Conseil général insiste pour que le Conseil communal présente le rapport demandé déjà précédemment sur la liquidation du titre Chopard.

La séparation

Le comité central de l'Association démocratique libérale a décidé à l'unanimité de ne pas prendre position dans la question de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Le comité séparatiste, réuni dimanche à Chambray, a pris ses dernières dispositions en vue de la votation.

NEUCHÂTEL

8 janvier 1857. — On nous écrit: « Il y a cinquante ans aujourd'hui, le bataillon 23, neuchâtelois, partait de Neuchâtel pour la frontière du Rhin à l'occasion du différend avec la Prusse au sujet de notre canton.

Le chef du bataillon était le commandant Ami Billon, de La Chaux-de-Fonds; son aumônier, le regretté pasteur Ed. Robert-Tissot.

Le bataillon fut rassemblé sur la place, près de l'hôtel Bellevue, pour la prestation du serment de fidélité au drapeau.

Un des rares survivants de ce bataillon 23, alors sous-officier, vit encore au milieu de nous, c'est M. L. P. Ecuyer, auquel nous présentons nos félicitations à l'occasion de ce cinquantenaire.

Conseil général de la Commune

Séance du 7 janvier

A l'ouverture de la séance, M. Krebs demande que des mesures soient prises pour que le procès-verbal de la séance précédente soit toujours déposé au secrétariat communal 24 heures avant la séance annoncée.

La discussion de la motion relative à la construction d'un édifice pour salles de réunions et soirées populaires est remise à la prochaine session.

Le Conseil renvoie à l'examen de la commission financière une série de demandes de crédits supplémentaires s'élevant à 40,042 fr. 90 pour le budget général de 1906.

Le projet est pris en considération et renvoyé à une commission composée de MM. Lambelet, Jordan, Fallet, de Chambrier et Krebs.

Agrégations. — Sont agrégées les personnes dont les noms suivent: Cousin Charles-Henri, chocolatier, Vaudois, sa femme et 7 enfants mineurs; Knuchel Hermann, horloger, Soleurois, sa femme et 2 enfants mineurs; Kuffer Henri-Amédée, entrepreneur-électricien, Vaudois, sa femme et 2 enfants mineurs; Marrel Fritz-Albert-Alfred, horloger, Vaudois, sa femme et 3 enfants mineurs; Rossinelli Louis-Félix, employé au tram, Tessinois, sa femme et 1 enfant mineur; Vallotton Eugène, chocolatier, Vaudois, sa femme.

Vente de terrain. — Le Conseil ratifie la vente, au prix de 2100 fr., d'un terrain de la succession Erhard Borel à la société anonyme Buchard & Co.

Acquisition d'un immeuble aux Fahys. — Ce projet, entraînant une dépense de 7300 fr., est renvoyé à une commission composée de MM. Châtelain, Petitpierre, Grassi, F.-L. Colomb et D' Sandoz.

Trottoir. — Un crédit de 3100 fr. pour la construction d'un trottoir goudronné et asphalté, entre la ruelle du Port et la rue de l'Orangerie, est accordé au Conseil communal.

M. Payot déclare que la commission de salubrité publique a voulu surtout que le lait fût vendu pur et que les sous-produits ne fussent pas vendus publiquement.

M. Sandoz objecte qu'au point de vue strict du droit, il est douteux qu'on puisse interdire la vente du lait écrémé, qui reste un produit plus nutritif que le café.

M. A. Colomb pense qu'un sous-produit est toujours plus cher que le produit naturel, puisqu'il a perdu de sa valeur nutritive.

M. Payot dit que l'on achète pour dix centimes un litre de lait écrémé, on l'aura toujours payé plus cher que la même quantité de lait naturel au prix actuel.

Le Conseil prend le projet en considération et le renvoie à une commission composée de MM. Guillaume, Vaucher, Fallet, D' Sandoz et Delachaux.

Transports par voitures automobiles. — Le Conseil décide de souscrire une nouvelle somme de 9373 fr., en lieu et place des 10,000 fr. pour lesquels la Commune s'était engagée vis-à-vis de la Société de transport par voitures automobiles.

Sur la proposition de M. Lambelet, il est ajouté un amendement prévoyant que toutes les communes garantes devront accorder pareille libération.

Fonction de la Tène. — Un crédit de 2000 fr. à prélever sur les revenus de la succession Desor est accordé au Conseil communal pour subventionner les travaux de fouille à la station lacustre de la Tène.

M. G. Ritter est heureux de cette décision et propose que des remerciements soient votés au comité qui a pris l'initiative de ces travaux.

Adopté. Session close.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres parvenues sous cette rubrique)

Une mise au point

Le Verrisan, qui met son esprit à écrire sous une forme paysanne dans la « Feuille d'avis » du 31 décembre, n'est pas très au courant de la situation actuelle des cantonniers, et comme la critique, surtout quand elle est acerbe, fait vite du chemin, il est juste de remettre les choses au point.

Si la confection du triangle qui fait le service de la Côte-aux-Fées aux Verrières a été remise à un maréchal de la Côte, c'est tout simplement parce qu'il y avait là une économie d'une centaine de francs.

On avouera qu'en un temps où l'on ne parle que d'économies dans les finances cantonales, l'argument à sa valeur et doit plutôt attirer des louanges que des critiques au conducteur des routes.

Du reste, si les routes n'ont pas été ouvertes aussi rapidement que les cantonniers le désiraient eux-mêmes, à qui la faute? sinon à la tempête de neige et, à elle seule, qui empêchait les propriétaires eux-mêmes de faire deux mètres de sentier devant leur propre maison; les faits sont là qui parlent assez haut pour faire taire les critiques et les reproches; qu'on en juge plutôt par ce petit bilan du travail de ceux qui sont chargés de nous frayer un passage à travers des « gonflés » de deux à trois mètres et même trois mètres et demi de hauteur et dans une neige mouillée: pour aller des Verrières à La Côte-aux-Fées le triangle a mis deux jours, soit pour franchir une distance de 9 km. Il a fallu le même temps pour aller de Butttes aux Rochettes (distance 13 km).

Des Verrières au Haut de la Tour le triangle n'a pas pu ouvrir le chemin en un seul jour; il fallait à tout instant s'arrêter pour « peller » afin de dégager le triangle et les chevaux qui refusaient d'avancer.

Pour monter la Côte de Rosière, il faut d'habitude à un bon marcheur 35 à 40 minutes; le matin du 31 janvier, il a fallu deux heures au conducteur des routes pour faire ce trajet.

Pour ouvrir la route des Verrières à La Côte-aux-Fées, le triangle est parti le matin à 7 h. et il est arrivé à 5 h. du soir, sans arrêt, et sans que les conducteurs et leurs chevaux aient pu manger. Vendredi la course de ce triangle se terminait à minuit.

Ce travail était encore compliqué par un froid d'une intensité, rare heureusement: le lundi 31 décembre, il y avait à 10 h. du matin, 36° dans le village de la Brévine, 38 vers le lac des Tailières. Pendant la nuit il y avait eu 40°.

Pour la deuxième division des routes cantonales l'Etat a dépensé 2000 (deux mille francs pour des ouvriers supplémentaires pendant la dernière semaine de l'année) il en faut autant pour la suivante et cela sans les courses de triangles, qui s'élevaient au joli chiffre de trente, — à 130 fr. l'une dans l'autre, — cela fait un beau total.

Ajoutons à cela des complications d'un autre ordre, mais qui pour être différentes n'entraînent pas moins le travail de ceux qui sont chargés de nous pratiquer des routes dans la neige: les « pelleurs » sont payés 30 cent à l'heure; or, ces messieurs font actuellement circuler dans la vallée de la Brévine une pétition pour avoir 40 cent. à l'heure.

Il reste évident qu'un hiver comme celui que nous traversons est exceptionnel dans nos parages: il n'y en a pas eu de semblable depuis 1893 à 1894.

Or, dans le service des routes, comme partout ailleurs, on ne peut pas être préparé en vue des exceptions, mais de la règle ordinaire.

Le fait est que dans ces conditions il est plus facile de critiquer, que de faire le travail. Lux.

PROPOS VARIÉS

C'est à n'y pas croire. Deux lieutenants de l'armée française viennent de se rencontrer sur le terrain, près de Versailles, et l'un des adversaires a envoyé une balle dans le ventre de l'autre.

Juste-à, rien d'extraordinaire, sauf qu'il y a moyen de mieux commencer l'année. Mais ces tireurs à la cible vivante avaient jugé bon de s'écarter des prescriptions mondaines qui régissent le duel. A part leurs témoins, gens vraiment discrets, ils n'avaient mis personne dans la confidence, ensuite qu'aucun élégant, aucune élégante, pas le moindre journaliste n'assistait à la rencontre, et qu'aucune pellicule n'en cinématographia les péripéties. De plus, l'arme employée ne fut pas le pistolet de combat, mais bien le revolver d'ordonnance.

Tout lecteur de bonne foi conviendra que nous sommes ici en présence de plus d'un manquement aux usages.

On leur a bien fait voir. Depuis trois jours les journaux français — ceux qui s'estiment plus sérieux que d'autres et ceux qui se croient plus intéressants que les sérieux — ne parlent que de cette aventure.

Qui étaient donc les adversaires? Pourquoi s'étaient-ils conduits avec tant de mystère? Pourquoi leur duel? Pourquoi ce choix du revolver d'ordonnance, une arme de tout repos lorsqu'on entend infliger une blessure sérieuse, parfois mortelle?... En deux mots, tout le chapelet de questions que peut poser un public capable de se passionner pour le cas de l'abbé Delarue ou de la directrice d'une agence matrimoniale.

Et puis les reporters se mirent en campagne. On apprit que les adversaires s'appelaient A. et B. — vous ne tenez pas à savoir leurs noms, n'est-ce pas? — qu'ils se livrèrent à leur exercice de tir en plein jour et sans être masqués, mais qu'ils ne jugèrent pas à propos d'avertir la presse de leur rendez-vous; qu'ils n'usèrent pas du pistolet de combat parce que c'est un joujou, dit l'un d'eux ou un des témoins. Quant à la cause de la rencontre, ils ne l'ont pas communiquée.

Ne voilà-t-il pas des hommes peu ordinaires? Ils décident de se battre et ils ne le publient pas; étant convenus de se rencontrer, ils conviennent du même coup que ce ne sera pas pour rire; enfin, ils n'aiment pas à raconter pourquoi ils sont allés sur le terrain!

Cette discrétion ne fera pas l'affaire des coteries dont les potins sont la vie. Mais si elle sauve un duel du ridicule, elle ne fera pas non plus que cette manière de vider un différend soit la seule issue laissée à la dignité d'un honnête homme.

POLITIQUE

Au Maroc

El Guebba a mis à prix la tête de Raisouli, qui l'enterra de faire tomber dans une embuscade. La mehalla campe provisoirement à Guezar, à 6 kilomètres de Zinat. Un enfant, neveu de Raisouli, qui était à Zinat dans la casbah, a été tué.

Le caid Mac Lean répond au Sekko le bruit de l'arrestation de Raisouli qu'il aurait reçu par un message spécial.

Le brigand aurait été livré par son propre beau-frère. Quoique non confirmé officiellement, ce bruit paraît vraisemblable, le beau-frère ayant promis de livrer Raisouli contre récompense.

La séparation en France

On mande de Brest au « Journal des Débats » que 43 ecclésiastiques du district de Quimper, parmi lesquels 34 séminaristes ayant déjà fait une année de service militaire, sont rentrés lundi en caserne.

La délégation autrichienne et la métallurgie

Avant que l'on aborde la discussion des objets inscrits à l'ordre du jour de la délégation autrichienne, le comte Montecuccoli, commandant de la marine, répond aux critiques que lui ont adressées les journaux, on raison des communications confidentielles qu'il a faites à la commission sur le prix du fer.

métallurgique nationale, contrairement à l'industrie étrangère, a élevé ses prix; il dit que la marine souffre davantage du prix des blindages pour navires cuirassés que du prix du fer.

Il ajoute que, suivant ses informations, la maison Krupp s'efforce actuellement d'organiser une grande association pour la fourniture des blindages.

Le comte Montecuccoli ne songe nullement à déclarer la guerre à l'industrie métallurgique; il espère cependant que cette industrie viendra en aide à la direction de la marine, en consentant aux réductions de prix compatibles avec ses propres intérêts, afin que l'on arrive à augmenter autant que possible la puissance de combat de la marine avec les ressources financières médiocres portées au budget.

En Russie

De l'agence télégraphique russe: Dimanche soir, des rencontres se sont produites en différents endroits de la ville de Lodz entre des bandes d'ouvriers. Six de ceux-ci ont été gravement blessés et un tué.

A Sgertsch, gouvernement de Piotrkoff, un fabricant, nommé Stieckhold, qui voyageait en tramway, a été tué à coups de feu par un inconnu.

Nouvelles diverses

Expulsion. — On mande de Genève que le département de Justice et police vient de rendre un arrêté d'expulsion du territoire du canton contre M. Bertoni (expulsion légale par le fait que B. a subi deux condamnations).

Nécrologie. — On annonce de Novaggio (Tessin) le décès du D' Fausto Buzzi Cantone, député d'extrême-gauche au Grand Conseil. Le défunt était un des chefs de l'anti-cléricisme au Tessin. Son corps sera incinéré à Zurich.

La Garde républicaine. — L'incident du 1er janvier à la caserne de la garde républicaine, à Paris, dont les journaux ont parlé, a été considérablement exagéré.

Les gardes, célébrant le nouvel-an à la cantine, accueillirent par des rires et des chants divers l'ordre de faire une corvée supplémentaire.

Cependant, ils accomplirent la corvée, malgré la pluie, sans manifester aucune indiscipline.

Les grèves en Belgique. — Un attentat gréviste a été commis à Courcelles. Depuis plusieurs mois, les ouvriers du charbonnage du Grand Conty sont en grève. Des violences quotidiennes ont lieu pour empêcher le travail.

Lundi matin, vers six heures, le porion van Scoten, qui se rendait au travail, a essuyé plusieurs coups de feu. Une balle l'a atteint au côté, le blessant mortellement.

Le gendarmierie a procédé à trois arrestations. Le parquet de Charoloi s'est rendu sur les lieux.

Roi et paysan. — On mande de Berlin au « Journal »: L'automobile monté par le roi de Saxe a effrayé, dimanche, un cheval attelé à un camion, près de Bernsdorf. Le cheval fit un écart qui projeta le charretier sous les roues du camion. Le malheureux fut tué. Le roi offrit une somme de 1500 francs à la famille, qui, estimant cette somme insuffisante, refusa et porta plainte contre lui.

Les cheminots suisses. — Suivant la décision prise dimanche à Aarau par les délégués de l'Union ouvrière des entreprises suisses de transports, le supplément de traitement à la suite du renchérissement de la vie devra s'élever au moins à 120 fr. par homme.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel)

Au Maroc

Madrid, 8. — Les journaux « Imparcial » et les « Espanueva » donnent comme certaine la nouvelle de l'arrestation de Raisouli par la tribu des Walras.

Tanger, 8. — La tribu des Ouledras négocierait actuellement sa soumission au maghzen. On pense que les membres de cette tribu agissent ainsi pour éviter d'être fusillés et de voir leurs villages incendiés par la mehalla.

Raisouli serait chez eux. D'après une autre version, Raisouli serait réfugié chez le marabout d'Ab el Saleb.

A Zinat, les soldats et les gens des tribus voisines ont continué le pillage, emportant des sacs d'orge et de blé.

Tanger, 8. — Le bruit court que Raisouli serait prisonnier de son ancien kalifat. Il est toutefois impossible d'obtenir confirmation de cette assertion.

Les Kabyles sont en grande agitation car ils craignent que la mehalla n'exige le paiement de tous les impôts arriérés et mette fin aux nombreux attentats par des châtimants rigoureux.

Cependant la plupart des indigènes souhaitent que Raisouli soit promptement emprisonné afin de rétablir la paix dans les pays.

En Russie

Lodz, 8. — Les terroristes ont lancé une proclamation invitant la population à rester chez elle après 6 heures du soir, car ils doivent continuer à massacrer leurs adversaires politiques.

PRIX D'ABONNEMENT

A LA

FEUILLE D'AVIS

Par portouse, en ville. 8. — 4. — 2. — Par portouse hors de ville ou par poste dans toute la Suisse. 9. — 4.50 2.25. Pour l'étranger (Union postale): 4 an, 25 fr.; 6 mois, 12 fr. 50; 3 mois, 6 fr. 25.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

Rectification d'état de collocation de la faillite de Rossel & fils, fabrication et commerce d'horlogerie, au Locle. Délai pour interposer l'action en opposition: 14 janvier 1907.

Bénéfice d'inventaire de Louis-Auguste Quartier-dit-Maire, chef de bureau postal, époux de Berthe née Fivaz, domicilié à Saint-Blaise, décédé à Neuchâtel, le 27 décembre 1906. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Saint-Blaise, jusqu'au lundi 4 février 1907, à 4 heures du soir.

La justice de paix des Brenets a nommé à Jules-Philippe Quartier-dit-Maire, journaliste, aux Brenets, un curateur de son choix en la personne de Louis-Edouard Inäbnit, visiteur en horlogerie au dit lieu.

La justice de paix de Neuchâtel a libéré demoiselle Ida Girardet, domiciliée à Neuchâtel, de la curatelle volontaire sous laquelle elle était placée; le notaire A. Numa Brauen, a également été libéré des fonctions de curateur.

Demande en divorce de Marie-Madeleine Rollat née Tissot, à son mari, Henri Rollat, boulanger, les deux domiciliés à Neuchâtel. 28 décembre 1906. — Jugement de séparation de biens entre les époux Marie-Madeleine Fornerod née Simonet et Paul-Adolphe Fornerod, domiciliés à Neuchâtel.

AVIS TARDIFS

ORPHÉON

Ce soir reprise des répétitions

Les réclamations des abonnés étant le seul contrôle du service des portuses de notre journal, les personnes qui auraient à signaler des irrégularités dans la distribution de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, sont priées d'en informer chaque fois notre bureau.

Administration

de la

« Feuille d'avis de Neuchâtel »

Madame veuve Pius Studer-Meyer et ses enfants, Monsieur Arthur Studer, Messieurs Marie et Alice Studer, les familles Studer, à Bienne et Soleure, et leurs enfants, les familles Meyer, Biedermann, Henzli, à Olten, Meiringen et Bâle, et leurs enfants, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur PIUS STUDER leur cher époux, père et parent, décédé aujourd'hui, dans sa 51^{ème} année, après une longue et pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 7 janvier 1907. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 9 courant, à 1 heure. Domicile mortuaire: Hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de faire part. R. I. P.

Die werten Mitglieder des Grütlivereins Neuenburg werden hiemit in Kenntnis gesetzt vom Hinschiede ihres langjährigen Mitgliedes

Herrn PIUS STUDER Vergolder und sind gebeten teilzunehmen an der Bestattung, Mittwoch 9. Jan. 1907, um 1 Uhr. Leihabnahme: Hôpital de la Providence. Namens des Vereins: Der Vorstand.

Messieurs les membres de la société de musique l'AVENIR, de Serrières, sont informés du décès de

CHARLES STAUFFER fils de M. Ch. Stauffer, membre actif de la Société, et priés d'assister à l'ensevelissement, mardi 8 courant, à 1 heure après midi.

Serrières, 7 janvier 1907. Domicile mortuaire: Tombettes, Peseux. LE COMITÉ

Madame Adèle Apothéoloz-Jacot et ses enfants: Albert, Auguste et Julie, Madame et Monsieur Charles Tillot-Apothéoloz et leurs enfants, Madame Elise Apothéoloz et son fils, à Peseux, Monsieur et Madame Justin Apothéoloz et leurs enfants, à Grandson, Mademoiselle Hélène Jacot, à Peseux, Madame Elise Jacot-Pingone, ses enfants et petits-enfants, Madame Catherine Jacot, à Paris, les familles Jacot et Miéville, à Travers, sur la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent

que Dieu a retiré à lui, le 6 janvier, à l'âge de 56 ans, après une courte maladie. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Bevaix, mardi 8 janvier, à 1 h. 1/2.

Albert APOTHÉOLOZ-JACOT

Madame et Monsieur Louis Vouga-Montha et leur enfant, Monsieur et Madame Henri Mentha-Perronoud et leurs enfants, Monsieur et Madame Alfred Mentha-Vauchor et leurs enfants, Madame et Monsieur Julien Vouga-Montha, à Cortaillod, Madame et Monsieur Henri Pouly et leurs enfants, à Vevey, Madame veuve Henriette Mentha-Vouga et ses enfants, à Cortaillod. Les enfants de feu Frédéric Pochon, à Cortaillod, La Sagne, Cheveroux et Amélie, Madame veuve H.-A. Godet et sa fille, à Neuchâtel, Monsieur Henri Godet et sa famille, à Auvornier, ainsi que les familles Renaud, Otz et Perrogau, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur HENRI MENTHA-GODET que Dieu a rappelé à lui, aujourd'hui, dans sa 84^{ème} année, après une pénible maladie. Cortaillod, 6 janvier 1906.

Quoiqu'il en soit mon âme se repose en Dieu, ma délivrance vient de lui. Ps. LXII, 2.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 8 janvier, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue Dessous. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La Feuille d'avis de Neuchâtel est le journal le plus répandu au chef-lieu, dans le canton et dans les contrées avoisinantes, et le mieux introduit dans toutes les classes de la société.

Bourse de Neuchâtel

Table with columns for Actions, Obligations, and various bank shares like Banque Comm., Banque de Locle, etc.

BOURSE DE GENÈVE, du 7 janvier 1907

Table with columns for Actions and Obligations, listing various stocks and their prices.

BOURSE DE PARIS, du 4 janvier 1907. Clôture.

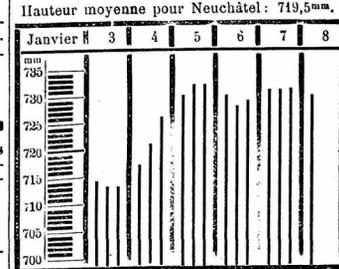
Table with columns for various financial instruments and their prices, including 3% Français, Consol. angl., etc.

BULLETIN METEOROLOGIQUE — Janvier

Observations faites à 7 h. 1/2, 1 h. 1/2 et 9 h. 1/2

Table with columns for DATE, Tempér., Humidité, etc., showing weather data for January 7th.

Hauteur du Baromètre réduite à 0 suivant les données de l'Observatoire. Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.5 mm.



STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

Table with columns for date and weather conditions at Chaumont station.

Niveau du lac: 8 janvier (7 h. m.): 429 m. 088

Bulletin météorol. des C. F. F. — 8 janvier, 7 h. m.

Table with columns for STATIONS, Tempér., and TEMPS & VENT, listing weather data for various stations.

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ